

Contrat de Cours Particuliers

Philippe Merlin, Professeur de Musique, Guitare, Piano, Chant et Guitare Basse, enseignant également en soutien scolaire les langues Anglaise et Espagnole ainsi que les Mathématiques,

Demeurant :

5 Résidence Le Champ des Oiseaux

78160 Marly Le Roi

N° de Sécurité Sociale : 1 55 10 99 134 207 21

Né le 17/10/1955 à Barcelone (Espagne)

+33 675 034 063 – pmerlin17@gmail.com – www.accord-melodique.com

Ci-après le Professeur, d'une part,

Et

Monsieur ou Madame (*):

Représentant l'Etudiant(e):

Né(e) le :

Demeurant :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Courriel :

Ci-après l'Etudiant, d'autre part,

Sont convenus du présent contrat établi conformément à la Convention Collective Nationale des Salariés du Particulier Employeur, pour une durée trimestrielle renouvelable tacitement, ainsi qu'aux dispositions suivantes :

Le Professeur dispensera des cours particuliers hebdomadaires d'une heure aux adultes et de trois quarts d'heure aux enfants à raison de 9 cours par trimestre, sauf devis spécifique, aux honoraires suivants - congés payés inclus - selon le forfait choisi (*):

- Chez l'Etudiant : 105 € par mois
- Chez le Professeur ou sur internet : 90 € par mois
- Devis spécifique : € par mois.

Le mois d'août est férié. Les cours sont payables à l'avance, au début de chaque mois.

Si en fin de trimestre le nombre de cours effectué n'atteint pas ou dépasse le nombre accordé, la différence pourra être compensée, en nombre de cours à réaliser au trimestre suivant.

L'Etudiant s'engage à déclarer les sommes réglées au Professeur en qualité de Particulier Employeur, sur le site www.cesu.urssaf.fr. Le présent contrat peut prendre fin à la fin de chaque trimestre, à l'initiative de l'Etudiant ou du Professeur.

Le Professeur et l'Etudiant s'engagent à dispenser et à suivre des cours particuliers, à partir de la date de la signature et aux conditions exposées ci-dessus. Imprimé et signé en deux exemplaires,

A :

Le :

L'Etudiant ou son Représentant (*)

Le Professeur

(*) Rayez les mentions inutiles